

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 13 SEPTEMBRE 2016

### **Le Conseil Municipal :**

- Approuve le procès-verbal de la réunion du 24 Mai 2016.
- Approuve le tableau de dénomination des voies lequel est consultable en mairie et sur les panneaux d'affichage et choisit les plaques qui seront apposées sur les maisons et au croisement des rues. Un courrier sera distribué en fin d'année demandant à chaque résident de venir en mairie prendre connaissance de sa nouvelle adresse et retirer sa plaque numéro.
- Prend connaissance des réclamations d'habitants au sujet de la vitesse excessive de certains automobilistes à Mandé, Chapon et Brolles. Pour ce dernier secteur, le plus problématique, et qui est situé en agglomération, il est très difficile de mettre en place une solution satisfaisante à la fois pour les usagers et les riverains. Tout en continuant sa recherche, le conseil municipal appelle chacun à respecter la limitation en agglomération.
- Demande au Service Départemental d'Energie une étude pour la rénovation des 12 réverbères très énergivores, du quartier de Brolles, le long de la RD578, et la mise en place d'une horloge astronomique afin de programmer l'éclairage au jeu de boules du village.
- Décide d'attribuer les mêmes subventions qu'en 2015 pour un montant total de 1200 € à savoir : \*Paroisse d'Accons (chauffage de l'église) : 100 € \*Société de chasse : 150 € \*Sapeurs-pompiers du Cheylard : 200 € \*ADMR Val d'Eyrieux : 150 € \*F.N.A.T.H. : 100 € \*Ouverture de l'église : 250 € \*Combattants A.T.M. : 100 € \*Les Colombes de l'Espoir : 150 €.
- Décide d'attribuer une subvention de 150 € par enfant scolarisé en 2015/2016 à l'école St François Régis soit un montant total de 900 € et une subvention de 100 € à la Ligue contre le cancer.
- Décide la construction d'un columbarium au cimetière.

Prochaine réunion : **Mardi 8 Novembre 2016 à 20 heures**